



Communiqué de presse

Lundi 17 Juillet 2023

Lancement « du 2^{ème} versement des bourses au titre de l'année scolaire 2022/2023, dans le cadre du programme "TAYSSIR" »

Le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports informe les parents et tuteurs des élèves bénéficiant du programme "TAYSSIR", que l'opération de paiement du 2^{ème} versement des bourses au titre de **l'année scolaire 2022/2023** débutera du **18 Juillet 2023**, pour les bénéficiaires des bourses par mandat **et se poursuivra jusqu'au 31 Juillet 2023**.

Aussi, et afin de faciliter l'accès aux prochaines bourses, les parents et tuteurs des élèves bénéficiaires du programme TAYSSIR ne disposant pas d'un compte bancaire ou compte de paiement sont priés de procéder, au moment du retrait du mandat, à l'ouverture d'un compte bancaire ou d'un compte de paiement auprès d'un des établissements de paiement agréés à l'échelle nationale.

Pour rappel, cette opération vient en application des dispositions de la convention conclue entre le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports et le Ministère de l'Économie et des Finances et la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances, portant sur la gestion mandatée du programme TAYSSIR.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : <https://tayssir.cdgprevoyance.ma>